

Plan anti-pauvreté : la Fédération Léo Lagrange s'engage dans la création de crèches pour tou.te.s



La Fédération Léo Lagrange partage les enjeux et l'urgence des différentes mesures annoncées par le président de la République concernant le plan anti-pauvreté. Présente auprès des populations les plus fragiles, la Fédération Léo Lagrange œuvre depuis soixante ans dans plus de 100 quartiers prioritaires de villes moyennes et grandes tout autant que dans les zones rurales.

Actrice de l'éducation, entreprise de l'économie sociale et solidaire et association citoyenne, la Fédération Léo Lagrange ne peut accepter que plus de 40 % des habitant.e.s des quartiers les plus défavorisés vivent sous le seuil de pauvreté, que moins de la moitié des femmes soient en activité et que les enfants échouent plus fréquemment à l'école.

La Fédération Léo Lagrange est convaincue, par l'exemplarité de ses professionnel.les et de ses structures petite enfance ancrées au cœur des quartiers politique de la ville, que les modes de garde collectifs favorisent le développement des capacités cognitives et langagières, compétences sensorimotrices, aptitudes socio-émotionnelles et *in fine*, la confiance en soi des jeunes enfants. De ces constats fondés sur des preuves effectives, la Fédération Léo Lagrange veut que les familles des quartiers et leurs jeunes enfants aient un accès à des places d'accueils collectifs, et bénéficient ainsi de la qualité de son projet pédagogique.

A titre d'exemple, la crèche Les Petits Trésors que Léo Lagrange Nord-Île-de-France gère pour la Ville d'Amiens accueille des familles en grandes difficultés sociales et économiques. Bien plus qu'une crèche, pour un tiers de ces familles, c'est la seule solution qui leur est proposée pour disposer de temps consacré à la recherche d'emploi. Les lieux d'accueil avec de tels dispositifs sont rares pour les familles défavorisées ; c'est parfois le paradoxe dans les quartiers prioritaires.

La Fédération Léo Lagrange soutient l'objectif à l'horizon 2030, d'un accès universel aux modes d'accueil, et souhaite ainsi prendre une part active à l'effort national demandé. Conformément aux priorités tracées par le président de la République, la Fédération entend

ainsi lutter contre la pauvreté des enfants et prévenir la formation des inégalités dès le plus jeune âge, en favorisant la socialisation des tout-petits, en soutenant les familles dans la parentalité et les mères isolées dans la reprise d'activité.

La Fédération Léo Lagrange - reconnue d'utilité publique - s'engage pour le bien-être des habitant.e.s. Elle ne conçoit sa démarche éducative qu'en relation étroite avec la famille, l'école, la vie locale, les associations et les partenaires éducatifs. Elle souhaite apporter ses compétences et son expertise, acquises dans le domaine de la petite enfance et des populations les plus vulnérables au service de cette stratégie ambitieuse. À ce jour, la Fédération Léo Lagrange gère, pour le compte des 500 collectivités qui lui font confiance, différents espaces dédiés à la petite enfance dont 3000 places d'accueils collectifs en crèche.



La Fédération Léo Lagrange est une association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique qui intervient dans les champs de la petite enfance, de l'animation et de la formation professionnelle. Réseau associatif engagé pour contribuer au bien-être social, la Fédération fédère l'ensemble de ses acteurs (3000 bénévoles et volontaires, 5500 salarié.e.s, 64000 adhérent.e.s) autour d'une ambition forte : celle de casser les déterminismes et d'œuvrer pour la transformation sociale par l'action éducative non formelle, l'insertion et la qualification à tous les âges de la vie.

En savoir plus : www.leolagrange.org

Contact presse // Camille Dombret - 01 53 09 00 10 - camille.dombret@leolagrange.org